

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 637658151

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

18/02/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26036496

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

17/04/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S084S123

(9) RAISON SOCIALE : SARL ACCUEIL AUTOSUR ROUGIER
PHILIPPE

(3) COORDONNÉES :

Tel. : 0490169437

100 RUE JACQUES DEMY

84140 MONTFAVET

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 030S1083

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1^{ère} mise en circulation

CN-482-WX (F)

27/02/2017

13/12/2012

Marque

Désignation commerciale

RENAULT

MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre

VF1MBU4D148172554

N1

CTTE

Type/CNIT

Énergie

N10RENCT3052909

GO

Document(s) présenté(s)

Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

256654

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillance(s) majeure(s)

3.1.1.a.2. CHAMP DE VISION : Obstruction dans le champ de vision du conducteur affectant la vue frontale ou latérale, à l'intérieur de la zone balayée par les essuie-glaces ou rétroviseurs extérieurs non visibles, AV.

3.3.1.a.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RETROVISEURS : Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences, C.

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVG.

4.5.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIERE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, ARG.

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint, AVG,AVD.

6.2.4.a.2. PLANCHER : Plancher mal fixé ou gravement détérioré, AR.

Défaillance(s) mineure(s)

4.1.1.b.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux, AVD,AVG.

4.4.4.a.1. FREQUENCE DE CLIGNOTEMENT : La vitesse de clignotement n'est pas conforme aux exigences

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, ARG,ARD.

6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, AVD.

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés, AVG,AVD.

6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration, AR,ARG.

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :

28/11/2018 : 108816km / 22/11/2019 : 124643km / 25/11/2020 : 142951km /
23/11/2021 : 166801km / 21/11/2022 : 186619km / 09/11/2023 : 209398km /
14/11/2024 : 233612km / 23/10/2025 : 253849km /Afin de faciliter les campagnes de rappel graves, vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet <https://www.utac-otc.com>, rubrique « infos pratiques ».

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à + 8m/l/m):				
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$):		-5.1m/Km		
Forces verticales:		0%		1%
Frein de service:		1256daN		799daN
Forces de freinage:	492daN	466daN	273daN	289daN
Déséquilibre ($< 20\%$):		6%		6%
Forces de freinage (efficacité):	492daN	466daN	273daN	289daN
Taux d'efficacité ($\geq 50\%$):	73%			
Frein de stationnement : Taux d'efficacité ($\geq 18\%$):	22%			
Emissions à l'échappement:				
Opacité des fumées (0.51m-1): C1: $< 0.10m-1$ C2: $< 0.10m-1$				
Feux de croisement (-2.5% à 0.5%):	-4.0%	-2.4%		